

NOUVEL R

SCCV Mermoz

17 bd de la Tour d'Auvergne
35043 Rennes

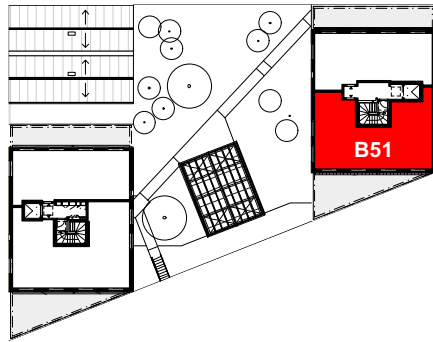
PROMOTEUR



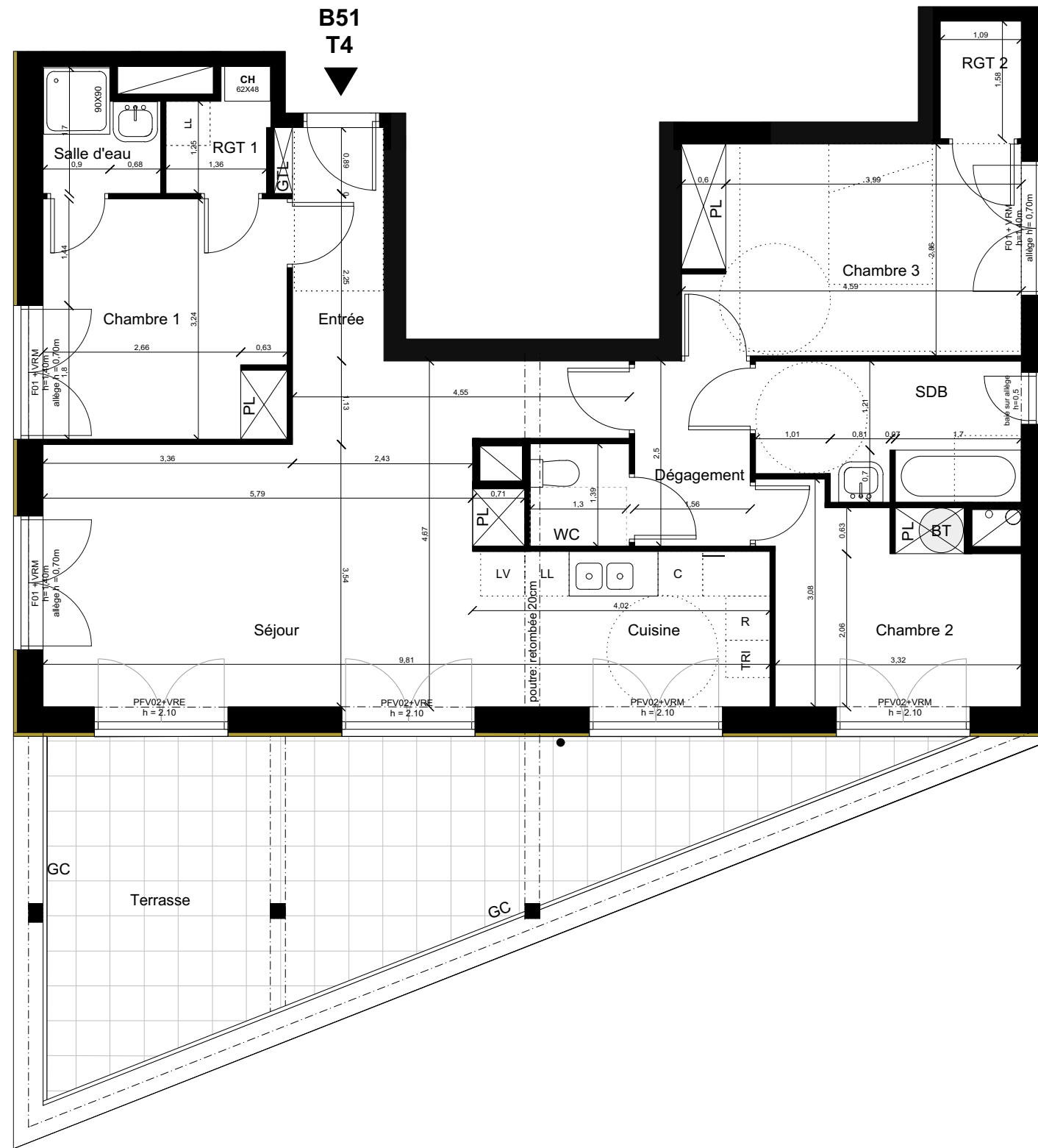
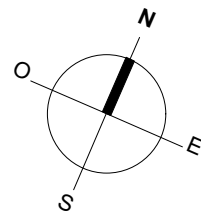
ARCHITECTE



PLAN DE REPERAGE



BAT.	ETAGE	N°
B	Niveau 5	B51
Entrée		4,00 m ²
Séjour		26,40 m ²
Cuisine		8,20 m ²
Chambre 1		10,70 m ²
Rangement 1		2,03 m ²
Salle D'eau		2,39 m ²
Chambre 2		9,00 m ²
Chambre 3		13,00 m ²
Salle de Bains		6,40 m ²
WC		1,80 m ²
Dégagement		3,90 m ²
Rangement 2		1,70 m ²
Total		89,52 m²
Terrasse		31,15 m ²



Nota 1 : Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution.
 Nota 2 : Les surfaces des placards sont comprises dans la surface des pièces où ils se situent.
 Nota 3 : Les poutres, poteaux, soffites, canalisations et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le présent plan. Les surfaces ainsi que l'emplacement des équipements et le mobilier sont menés.
 Nota 4 : L'implantation des meubles évier et autres éléments de cuisine des T3, T4 et T5 de l'opération est indicative, et permet de visualiser le positionnement des arrivées et évacuations d'eau à la livraison du logement.
 Nota 5 : Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être apportés au plan. Les cotés et surfaces indiqués pourront varier légèrement en fonction des impératifs de construction. La différence maximale de 5 % par rapport aux dimensions et surfaces indiquées sera considérée comme acceptable.



0m 1m 2m

Édité le:
15/10/2021

- Entrée principale du logement
- Tableau électrique
- Soffite et faux plafonds
- Gaine technique

- LL Lave linge
- CH Chaudière
- C Cuisinière
- VRM Volet roulant manuel

- R Réfrigérateur
- PL Placard
- PFV Porte fenêtre
- BT Ballon thermodynamique

- Arbuste
- Haie
- Pare-vue
- VRE Volet roulant électrique
- VRM Volet roulant manuel
- GC Garde-corps

retombée poutre